

10^c Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A la Chambre des Communes : libéraux contre conservateurs. — Neutralité bienveillante ou entente franco-anglaise? — Le désir de négociations commence à percer en Allemagne. — Une déroute pour les communistes français.

La Chambre des Communes a repris ces jours-ci le débat qu'elle avait amorcé la semaine dernière. A noter cependant que la discussion a consisté dans une attaque de l'opposition, dirigée par Lloyd George en personne, contre le cabinet Bonar Law.

Le débat s'est présenté d'ailleurs d'une façon paradoxale : l'offensive contre le cabinet était, avant tout, une opération de politique intérieure; mais le terrain choisi pour la bataille était la politique étrangère de M. Bonar Law et, spécialement, son attitude dans la question de la Ruhr.

Or, — et voilà le paradoxe — les idées personnelles de M. Bonar Law, au sujet de la Ruhr, sont notoirement beaucoup plus voisines des idées de ses adversaires que des idées de ceux qui le soutiennent.

De fait, encore que sous une forme diplomatique, le Premier Anglais a persisté dans sa critique vigoureuse de l'action française.

Au fond, et la manière à part, il n'y a pas loin des conceptions de M. Bonar Law à celles de son passionné et rancunier adversaire.

Comment s'explique, dès lors, l'échec total de Lloyd George et au contraire la réussite de M. Bonar Law qui a su rallier les voix de tous les conservateurs, y compris les fidèles de Lloyd George?

C'est l'outrance, la violence désordonnée de ce dernier qui a permis au Premier Britannique de le battre largement.

C'est ainsi que M. Bonar Law a pu répondre spirituellement à son adversaire que son discours mettait une arme dans les mains françaises contre le gouvernement anglais, puisqu'on devait en conclure que tous les maux actuels ne seraient pas arrivés si l'Angleterre s'était jointe à la France et n'avait pas encouragé l'Allemagne à ne pas payer, de telle sorte que le Cabinet de Berlin refuse maintenant tout paiement.

Ceci est très vrai : l'Angleterre est en grande partie responsable de la conduite allemande. M. Bonar Law paraît reconnaître le fait.

Ne pourrait-il modifier sa politique de façon à atténuer précisément les méfaits de la conduite britannique?

Nous n'avons qu'une chance de voir le gouvernement anglais modifier sa politique : il faudrait que les conservateurs, qui constituent une énorme majorité aux Communes, exigent du Premier l'adoption et la défense de leurs conceptions et non l'application du programme des libéraux, leurs adversaires.

Il n'est pas douteux, en effet, que l'opinion conservatrice n'éprouve, pour la France, des sympathies chaque jour accrues : elle se rend compte que c'est encore la politique française qui assurera, mieux que toute autre, la sauvegarde des intérêts britanniques.

Maintenant, les conservateurs iront-ils jusqu'à imposer aux dirigeants anglais de modifier leur façon de faire?

Ils ont su, encore qu'en y mettant le temps, exécuter Lloyd George! Parviendront-ils à faire prévaloir complètement leur point de vue?

Nous le souhaitons, car toutes les déclarations de « neutralité » de M. Bonar Law ne suffisent pas pour reconstruire l'Entente.

Cette expression même de « neutralité » est, en la circonstance, d'une pénible ironie.

« Parler de neutralité, remarque le Temps, entre les assassins des soldats français et anglais et les nations qui ont, pour la défense commune, mêlé leur sang et leurs intérêts, n'est-ce pas cruellement ironiser de la part du chef du gouvernement anglais, affirmant en même temps sa sympathie pour la France? »

Nous sommes en droit d'attendre mieux de nos ex-Alliés qu'une déclaration de neutralité!

.....Mais voici qu'Outre-Manche des bruits de remaniement ministériel commencent à circuler!...

La vérité, c'est que la guerre n'est pas finie. On s'est trompé en affirmant qu'elle s'était achevée en 1919! En fait, elle se poursuit sur un autre terrain, celui de la réalisation des réparations.

Quant à ce prolongement du conflit, nous n'en portons pas la responsabilité, mais l'Allemagne qui se refuse obstinément à effectuer le moindre paiement; — mais l'Angleterre, qui témoigne plus de sollicitude pour nos ennemis communs que pour ses alliés d'hier.

Mais ce fait d'avoir contre nous, certains de nos alliés d'hier rend beaucoup plus délicate et ardue l'œuvre que nous poursuivons.

Nous n'en devons pas moins poursuivre la lutte jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la réussite complète.

N'oublions pas d'ailleurs que c'est à l'unique moyen, non seulement de réaliser les réparations, mais aussi de prévenir la revanche militaire de l'Empire.

Cette revanche, on s'en aperçoit de mieux en mieux, elle s'organise pour une brève échéance.

Bien mieux, le gouvernement allemand a dès maintenant déclenché à travers tout le pays une propagande effrénée de nationalisme : il ne dépend guère de lui qu'un soulèvement général ne se soit produit.

Mais la masse du peuple n'a pas suivi : il se rend compte de mieux en mieux que seuls, les quelques gros magnats de l'industrie et de la finance tireraient profit d'un soulèvement général.

Voilà pourquoi augmente chaque jour le nombre des Allemands qui affirment la nécessité de négociations entre Berlin et Paris.

L'ex-chancelier Wirth est de ce nombre.

Ces appels aux négociations témoignent, avec l'efficacité de nos mesures de pression, d'un fléchissement de la volonté de résistance du Reich!

Soyons patients et, avant peu, cette volonté de résistance sera complètement brisée.

Surtout ne faiblissons pas de notre côté : l'occupation de la Ruhr est pour nous le moyen de faire céder l'Allemagne et de l'obliger à tenir ses engagements : elle ne doit point cesser avant que le problème de notre sécurité et de nos réparations, qui est le problème même de la paix, ne soit réglé à notre satisfaction.

La tentative de grève générale des mines, organisée par la Fédération unitaire-communiste, aura valu à ses promoteurs une défaite sensationnelle.

Déjà, la très grosse majorité des ouvriers, nous l'avons dit, avait accueilli avec indifférence l'ordre promulgué.

Mais voici que la Fédération unitaire elle-même, quatre jours seulement après le déclenchement du mouvement, doit faire machine en arrière et ordonner (?) à ses fidèles la reprise du travail!

Quelle cuisante leçon pour les serviteurs de l'Allemagne!

M. D.

INFORMATIONS

Dans la Ruhr

On saisit 11 millions de marks
Onze millions de marks destinés à déterminer les mineurs à la grève dans la Ruhr ont été saisis par les autorités françaises.

Incidents divers

A Gelsenkirchen, les employés de la Reichbank se sont mis en grève pour protester contre l'arrestation de leur directeur. Les fonds saisis par l'autorité française dépassent le montant de l'amende.

Le chef de la police de sûreté de Recklinghausen a été arrêté. Il était accusé d'avoir ordonné à ses hommes de ne plus saluer les officiers français.

L'occupation d'une partie de la zone anglaise par nos troupes
Une dépêche de l'agence Wolff, de Cologne, annonce que les Anglais ont évacué lundi soir Jaref-Besburg-Olsdorf, qui ont été immédiatement occupés par les Français. Ceux-ci ont complètement en mains la ligne ferrée. Neusturen. Les cheminots des gares nouvellement occupées ont refusé de travailler sous les ordres des Français. D'autre part, les gares de Wisselen-Mariendorf et Marien-Grube sont occupées depuis lundi.

Une décision du général Degoutte
On mande de Dusseldorf que le général Degoutte a étendu l'interdiction d'exporter à tous les produits fabriqués.

Les mercantis allemands seront durement châtiés
La Commission principale du Reichstag a adopté le projet de loi punissant de travaux forcés pouvant aller jusqu'à 15 ans, la hausse intentionnelle des prix, l'exportation intentionnelle des objets de première nécessité et le commerce frauduleux.

Les partis de droite demandaient la peine de mort.

Les Belges étendent leur occupation
Le commandement belge dans la Ruhr avait eu connaissance qu'il existait, à quelques kilomètres au nord de Dorsten, au-delà de la Lippe, deux mines importantes, produisant annuellement deux millions de tonnes environ de charbon excellent pour la transformation en coke. Ces mines n'avaient pas été mises sous séquestre par les alliés et travaillaient activement pour le Reich.

Dans ces conditions, le commandement belge, résolu d'effectuer au plus tôt, une main-mise sur ces mines. Effectivement, l'opération a eu lieu le 18 février, de grand matin, sans le moindre incident.

Déclarations optimistes d'un ministre belge
Au cours du conseil de cabinet, le ministre des affaires étrangères, mettant le conseil au courant de la situation de la Ruhr, a signalé que des signes évidents de détente se produisent en certains endroits et que l'encerclement de la Ruhr fait sentir vivement ses effets dans l'Allemagne non occupée.

« Il est prématuré, a-t-il ajouté, de prévoir à l'heure actuelle quand la résistance du Reich sera brisée, mais il est permis, plus que jamais, de dire que la partie sera gagnée par le gouvernement français et le gouvernement belge. »

L'aide américaine
Le « Daily Sketch » apprend de haute autorité que le gouvernement britannique a commencé des conversations non officielles avec le département d'Etat américain, à Washington, pour s'assurer que les Etats-Unis sont toujours disposés à venir en aide à l'Europe.

Conférence économique mondiale
Le sénateur Owen, démocrate, a présenté une nouvelle résolution recommandant la convocation à Washington d'une conférence économique mondiale.

La question de Memel est définitivement réglée
Le gouvernement de Memel a fait connaître à la conférence des ambassadeurs qu'il acceptait sa décision concernant l'attribution du territoire de Memel à la Lithuanie. Il est prêt à envoyer à Paris des délégués pour y discuter, avec les représentants de la Pologne, sous les auspices de la conférence des ambassadeurs, l'organisation du transit maritime et fluvial et du régime du port, de manière à tenir compte des intérêts des régions lithuaniennes et polonaises dont Memel est le débouché naturel.

La hausse du prix du sucre
A la suite d'une première hausse injustifiée du prix du sucre, le 30 janvier, le Parquet de la Seine ouvre une information pour accaparement et hausse illicite du sucre, qui fut confiée à M. Barnaud, juge d'instruction. Une nouvelle hausse se produisit le 14 courant à la suite de laquelle le Parquet de la Seine vient d'ordonner une seconde information (le sucre était monté de 262 à 325 fr.), pour coalition et spéculation illicite.

La orise des changees
Une offensive de la finance anglaise contre le franc sur tous les marchés

Le « Dario Universal », parlant des changes internationaux et notamment de celui du franc, constate que l'Angleterre jette des francs sur tous les marchés du monde, y compris le marché espagnol.

New-York voudrait boire du vin et de la bière

La législature de l'Etat de New-York a voté, par 78 voix contre 64, une résolution aux termes de laquelle un memorandum sera envoyé au Congrès, insistant pour que celui-ci modifie la loi de prohibition des boissons alcooliques, de manière à permettre la consommation de la bière et du vin.

Chambre des Députés

Séance du 20 février 1923

M. Compère-Morel soutient une proposition tendant à requérir la mise en liberté provisoire de M. Cachin, député communiste, arrêté et écroué à la Santé. MM. Gheusi et Lafont soutiennent la proposition qui est repoussée par 351 voix contre 190.

La Chambre discute le projet de loi relatif aux propositions du ministre des Finances tendant à l'institution d'un double décime sur l'ensemble des contributions.

M. Brousse demande le renvoi du projet à la Commission. Il dit qu'on ferait mieux de rechercher des économies réalisables au lieu de laisser le soin au Sénat de faire 300 millions de nouvelles économies. La vente des casernes pourrait produire des millions, dit M. Brousse.

M. Baron signale le gaspillage dans l'armée et la marine, notamment au Maroc et dans la Ruhr. M. Dutreil combat le système des carnets de coupons et préconise la suppression des titres au porteur et une réforme des services administratifs. M. Bonnefous préconise pour équilibrer le budget un emprunt à lot de 4 milliards, à tirage hebdomadaire ou mensuel. La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

M. Berthon demande à interpeller le ministre de la marine sur le cas de l'officier mécanicien Marty. Le renvoi de l'interpellation est prononcée par 310 voix contre 140.

Séance du 21 février 1923

La Chambre continue la discussion du projet de loi relatif à l'amodiation des mines de potasse sous séquestre. Les articles 2 et 3 sont votés. Les divers articles et l'ensemble sont adoptés par 550 voix contre 6.

Sénat
Séance du 20 février 1923

Le Sénat vote le projet autorisant l'émission et le renouvellement des valeurs du trésor à court terme pendant l'année 1923. Puis il reprend la discussion du projet de loi relatif à la nouvelle loi militaire. M. Cazelles critique le projet : il trouve exagéré le nombre de 689.000 hommes sous les drapeaux et il demande qu'on réduise le service à un an. M. Lebrun combat la proposition de M. Cazelles. Il préconise le service de 18 mois, car dit-il, le service d'un an nécessiterait un remaniement complet de notre mobilisation.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Assistance publique
M. Montazel, inspecteur de l'assistance publique, passe sur sa demande, du Lot dans le département des Landes.

Compatriote
Notre compatriote M. Born, de Fons, ancien avocat au barreau de Figeac, juge à Bourgauf, est nommé procureur de la République au même tribunal. Nos félicitations.

Subvention
Le ministre de l'Agriculture vient d'accorder une subvention de 6.000 fr. pour la construction d'un abreuvoir-lavoir dans la commune de St-Vincent-du-Pendit (Lot).

Perception
M. Lacambre, percepteur à Herment (Puy-de-Dôme) est nommé percepteur de Latronquière.

CHRONIQUE LOCALE

Dans les régions libérées

Mardi, à la Chambre, au cours de la discussion du projet de loi relatif aux propositions du ministre des finances tendant à l'institution d'un double décime sur l'ensemble des contributions, un député signalait qu'avant de frapper les contribuables de nouveaux impôts, on pourrait tâcher de réaliser des économies, et il indiquait que « de même qu'il y a eu des profiteurs de la guerre, il y a eu des profiteurs de la paix dans les régions libérées. »

Ces paroles ne semblèrent pas avoir eu beaucoup d'écho dans la Chambre. L'Officiel, dans le compte-rendu de la séance, indique bien que des « applaudissements » ont éclaté quand ces paroles eurent été prononcées, mais personne ne s'est ému, c'est-à-dire, personne n'a demandé que des mesures immédiates et sérieuses soient prises contre ces profiteurs de la paix, dans les régions libérées.

Eh bien, au moment même où ces paroles étaient prononcées, on apprenait que de bien tristes choses se passaient dans les régions libérées.

Les journaux du matin nous apportent, en effet, que des scandales viennent d'éclater, à propos de marchés illicites conclus dans ces régions, et les journaux annoncent même que des arrestations ont été opérées.

Un contrôleur des services administratifs de l'Aisne, a déclaré, devant le tribunal correctionnel de Laon, que le préjudice causé à l'Etat, dans ce département, pouvait atteindre 14 ou 15 millions!

La police de la Haute-Marne a arrêté un ancien agent administratif des régions libérées qui avait fourni aux services de reconstruction de la Meuse des mémoires signés et avait reçu une somme de 196.000 fr. pour 75.000 fr. de travaux réellement effectués. La police aurait même arrêté un architecte des services de la reconstruction.

Il est dommage que ces faits n'aient pas été communiqués à la Chambre, mardi soir; elle aurait pu en tirer une conclusion immédiate, en invitant les Parquets à faire diligence pour rechercher toutes les galeries qui ont été commises dans ces régions libérées.

Car, il est bien certain, qu'il y a plus de deux ou trois profiteurs : la police a arrêté les plus audacieux, comme peut-être ce sont les moins coupables qui se sont laissés pincer. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela.

Dès lors, à combien doit s'élever le total des escroqueries commises? Le saura-t-on un jour? Mais pourquoi ne pas commencer l'examen des comptes, tant que les reconstructions dans les régions libérées ne sont pas terminées?

A-t-on peur de faire éclater un scandale trop grand?

Allons donc! Le public est aujourd'hui blasé, car il sait qu'autant qu'en fassent les profiteurs de la paix, ils n'en feront pas le centième de ce qu'on fait les profiteurs de la guerre.

Et on a bien laissé ceux-ci, à quelques exceptions près, dans la quiétude la plus complète pour jouir des millions qu'ils ont râlés au détriment du Trésor et surtout des contribuables qui sont obligés d'alimenter le Trésor.

Il en sera des scandales qui éclatent dans les régions libérées comme des autres scandales dont on a tant parlé : il y aura beaucoup de bruit pendant quelques jours, et peu de sanctions : tout s'arrangera.

Est-ce que tout ne s'arrange pas avec de l'argent? Or nul n'ignore que ceux qui sont compromis dans les scandales ont de l'argent!

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés
Sur la proposition de résolution de M. Compère-Morel tendant à la suppression de la détention de M. Cachin, nos députés ont voté : Contre.

La Chambre a repoussé la proposition par 337 voix contre 176.

Au 7^e
M. Berjonneau, chef de bataillon en retraite du 7^e est nommé chef de bataillon de réserve et maintenu au 7^e.

Assistance publique
M. Montazel, inspecteur de l'assistance publique, passe sur sa demande, du Lot dans le département des Landes.

Compatriote
Notre compatriote M. Born, de Fons, ancien avocat au barreau de Figeac, juge à Bourgauf, est nommé procureur de la République au même tribunal. Nos félicitations.

Subvention
Le ministre de l'Agriculture vient d'accorder une subvention de 6.000 fr. pour la construction d'un abreuvoir-lavoir dans la commune de St-Vincent-du-Pendit (Lot).

Perception
M. Lacambre, percepteur à Herment (Puy-de-Dôme) est nommé percepteur de Latronquière.

Enseignement primaire supérieur
Mlle Lagarrigue, institutrice-adjointe déléguée à l'école primaire supérieure de St-Céré, est nommée professeur à la dite école.

Certificat d'aptitude pédagogique
Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et pratiques : M. Lacaze, instituteur à Sabadel-Latronquière; Mlles Delsahut, institutrice, intérimaire; Lacroix, à Flottes; Mayadou, Lacaze, élèves-maîtresses; Mercadié, institutrice intérimaire; et Mme Nautet, institutrice intérimaire.

Enseignement primaire
Mlle Delprat est nommée institutrice stagiaire à Méjanasserre, et Mlle Salés, à Glédines.

SERVICE DE VOIRIE
Le service de la voirie devrait bien faire assurer le nettoyage de l'Avenue de l'Abattoir. Cette avenue est encombrée d'amas de décombres et résidus et en outre un gros arbre abattu, est placé presque en travers du chemin.

Combien y a-t-il de temps que cet état de choses existe? Nul ne peut le préciser, tellement il y a longtemps.

Un nettoyage s'impose et le plus rapidement possible. Le service de la voirie est organisé et a été réorganisé ces temps derniers, dans le but d'entretenir proprement rues et avenues de la ville.

L. B.

Nécrologie
Un deuil cruel vient de frapper MM. Parazines, en la personne de leur frère, oncle et beau-frère, M. Henri Parazines, ancien employé à l'imprimerie du Journal du Lot.

Depuis plusieurs mois, Henri Parazines avait dû abandonner toutes occupations, en raison de son état de santé.

Dans la soirée de mercredi, il tomba frappé par une attaque et décéda dans la nuit de jeudi.

Henri Parazines était un excellent employé qui ne comptait que des amis parmi le personnel de l'imprimerie.

Nous prions M. Louis Parazines, fils du regretté disparu ainsi que tous les autres parents de vouloir bien agréer nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Les obsèques de M. Henri Parazines auront lieu vendredi soir, 23 février à 3 heures 1/2.

Réunion à la maison mortuaire à St-Georges.

On annonce la mort de M. Painchenat, décédé à Cahors, mercredi. M. Painchenat était un ancien professeur de l'Université qui avait dû abandonner l'enseignement, pour raison de santé.

M. Painchenat était un des chefs et un des plus ardens militants du parti catholique à Cahors.

Au demeurant, M. Painchenat était un honnête homme, sincère dans ses convictions, désintéressé et rendant service à quiconque s'adressait à lui.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Méfiez-vous des billets de banque
Les truqueurs de billets de banque opèrent en grand depuis plusieurs semaines. Leur système consiste, on le sait, à couper un billet en deux, puis un deuxième, de manière que, les deux billets juxtaposés, les coupures tombent à un centimètre l'une de l'autre. Ils collent ensemble la première partie du premier billet et la deuxième du second. Le billet ainsi formé est plus court d'un centimètre qu'un billet ordinaire. Pratiquant l'opération sur quinze billets environ, en déplaçant les coupures de gauche à droite à chaque billet, les truqueurs arrivent à gagner un billet. Les deux parties de billets fabriqués sont si habilement collées ensemble que la fraude ne saute pas aux yeux. Les « coupeurs », comme on les nomme à la Banque de France, avaient commencé par fabriquer des billets de mille francs, mais l'écoulement devait être difficile et les risques assez grands; ils se sont rabattus sur les billets de cent francs. Vérifiez donc vos billets de cents francs, surtout quand ils sont réunis en liasses!

DÉPÊCHES

COOPÉRATIVE MILITAIRE

Tous les jours, arrivages de poissons de mer, moules, huîtres, crabes.
On vend à tout le monde

Entreprise Générale de l'Électricité
Installations lumière. Moteurs. Sonneries
Réparations

Pose de lampes depuis 25 francs
TRAVAIL GARANTI

Vente de Matériel et Ampoules à grand rabais
A. BARBAZA, électricien
Place Rousseau, CAHORS

A Vendre DEUX FOUDRES ovales
Contenance 15 hectos chacun environ
A l'état neuf
S'adresser : ALLAYRANGUE, vins
à YTRAC (Cantal)

Famille Métayers demandée
pour Propriété, 12 hectares (bords du Lot)
A prendre de suite
Ecrire ou voir : Directeur Usine électrique Luzech

VINS du ROUSSILLON & CORBIÈRES
Maison TRAIMOND, RIVESALTES (Pyr.-Or.)
Des Représentants sérieux auprès
Clientèle Bourgeoise sont demandés

A VENDRE
Petit PONEY
Voiture tout attelé
S'adresser au Bureau du Journal



ACCORDEONS
GRANDE BAISSE de PRIX
Cat. en couleurs : 1 fr.
DEDEWIS, 8, Brive (Corrèze)

ETUDE
DE
M^e VAZELLE
HUISSIER A CAHORS

VENTE
aux
Enchères publiques

Le Public est prévenu qu'il sera
procédé le **Dimanche vingt-cinq**
Février, à 10 heures du matin,
rue du Port-Bullier, à la vente aux
Enchères publiques de divers objets
mobiliers consistant en draps de lit,
deux lits avec matelas, deux buffets
ordinaires, table de nuit, pendule à
caisse, table de cuisine, chaises, lin-
ge, etc... dépendant de la succession
de Madame DELMON Marie, veuve
VIGNALS, quand vivait, demeurant
à Cahors, rue du Port-Bullier.
Au comptant 10 0/0 en sus.

J. VAZELLE.

Marché de La Villette
19 Février 1923

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL		
			Les porcs se cotent au 50 k. poids vif	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
Bœufs...					
Vaches...	5.558	318	2,30	2,15	4,80
Taureaux...					
Veaux...	2.137	147	4,50	4,25	3,75
Moutons...	14.838	389	4,50	4,25	3,75
Porcs...	3.886	6,00	5,80	5,60	

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 40 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

IV
Dans son vaste cabinet de chef
Firmen Perceval papassait mélan-
coliquement. Il était revenu des bains
de mer au lendemain de la fête du 15
août, et, depuis son retour, il sem-
blait que le guignon prit un malin
plaisir à se mêler de ses affaires.
D'abord, à peine était-il rentré au
ministère, que de sourdes rumeurs
lui arrivant de tous côtés lui avaient
appris que la candidature de Dubrac
au poste de sous-directeur était re-
gardée comme ayant les chances les
plus sérieuses. Puis, au moment où il
songeait à solliciter l'intervention de
M. d'Entrevernes et à contre-balan-
cer la faveur dont son rival jouissait
au secrétariat, deux ou trois jour-
naux avaient recommencé à s'occu-
per de l'affaire Froideville. L'une de
ces feuilles même, qui paraissait très
bien informée, avait divulgué l'exis-
tence d'un rapport adressé au mini-
stère par l'Administration, et avait dis-
cuté et combattu fort habilement les
conclusions de ce rapport. Enfin,
dans son courrier du matin, Perceval
venait de trouver une lettre de secré-
tariat, émise à l'encre rouge du
mot « urgent » et accompagnée du
dossier Froideville.

(A suivre)

Nos Grands Concerts

C'est vendredi 23 février, à 20 h. 3/4,
au **Palais des Fêtes** que sera donné
le Concert par les grands virtuoses :
PIERRE LUCAS ET MISCHA ELZON
Au programme : les œuvres de
Haendel, Bach, Chopin, Albeniz,
Chausson, Rameau et Beethoven.
Nous apprenons que l'Agent de la
grande firme J.-H. Dubure et C^{ie}
avant d'emmener en Amérique ces
deux grands virtuoses du violon et
du piano, a bien voulu les faire en-
tendre à Cahors. Nous invitons donc
tous les amateurs de musique à assis-
ter à ce grand concert de la plus
haute importance.

Grande Soirée de Gala

Nous apprenons que par des cir-
constances, tout à fait exception-
nelles, une troupe de premier ordre va
nous donner

WERTHER

Opéra-Comique en 4 actes de Masse-
net, le samedi 31 mars, avec le fa-
meux ténor Saldon, premier sujet de
l'Opéra-Comique. La Direction de
cette tournée s'étant assurée de
gros sacrifices par suite de la présence
de cet artiste, aussi nous ne doutons
pas que le public cadurcien ira en
grand nombre à cette superbe repré-
sentation. Malgré l'importance de ce
spectacle les prix des places restent
maintenus au tarif des tournées.

Vandalisme

Une plainte a été déposée au Par-
quet de Cahors contre des individus,
que l'on croit être des nomades, qui,
de passage à Montdourner, ont coupé
des jeunes tiges de chênes truffiers
dans la propriété de M. Sicard.
Une enquête est ouverte et la gen-
darmérie de Lalbenque est chargée
de retrouver les auteurs de cet acte
de vandalisme.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé contre
deux bouchers de Crayssac (Lot)
pour vente de viande au-dessus de la
taxe.

Vol de truffes

Ces jours derniers, M. Courdresses,
propriétaire à Lalbenque, constatait
qu'il venait d'être victime d'un vol
de truffes. Il accusa aussitôt deux de
ses voisins et porta plainte contre
eux.

Ces deux voisins, le père et le fils
se seraient rendus dans la propriété
de M. Courdresses et aurait fait la
truffe avec le concours d'un cochon.
Le Parquet a ordonné une en-
quête.

Cour d'assises du Lot

La session de la Cour d'assises du
Lot (1^{er} trimestre) s'ouvrira à Cahors
le lundi, 5 mars.
Deux affaires seront appelées : une
affaire de faux en écritures et un in-
cendie volontaire.

Le ZOO-CIRCUS à CAHORS

Ainsi que nous l'avons annoncé
dans notre dernier numéro, le Cirque
ZOO-CIRCUS n'a pas pu donner sa
représentation à Cahors, mercredi
soir.

C'est, nous dit-on, par suite de
l'affluence énorme de spectateurs qui
n'ont pu prendre place dans le Cir-
que, que la Direction fut obligée de
donner une deuxième représentation
à Villeneuve-sur-Lot.

Ceci prouve donc bien le succès
considérable qu'obtient le Grand Cir-
que **ZOO-CIRCUS**, partout où il passe.
Il y aura foule, ce soir à Cahors,
pour assister à la représentation.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé par le
Commissaire de police contre un
cycliste, originaire de Cessac (Doule-
le) qui traversait les Allées Fénélon
à bicyclette, contrairement aux ré-
glementations.

Mais C... n'encaissa pas le procès-
verbal : il injuria le Commissaire de
police qu'il rencontra à la gare. M.

Caillou procéda à l'arrestation de
C... qui fut écroué au violon.
C... sera poursuivi pour outrages à
un magistrat.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur de
prévenir les bénéficiaires de l'article
64 de la loi du 31 mars 1919 (soins
médicaux aux victimes de la guerre)
que les nouveaux carnets seront déli-
vrés, à la Mairie, à partir du 26 cou-
rant, sur la présentation du titre de
pension.

"L'AVENTURIÈRE" au Théâtre de Cahors

M. Albert Chartier nous promet
pour samedi 24 février, une belle re-
présentation d'un chef-d'œuvre de
la Comédie-Française, **L'Aventurière**,
d'Emile Augier.

La distribution est très brillante
en vedette Mlle Madeline La Roche,
superbe Clorinde et M. Teste, de
l'Odéon.
Ce beau spectacle de famille fait
partout le maximum, aussi le Public
qui aime le beau théâtre, viendra
nombreux assister à cette belle soirée,
le 24 courant.

P. T. T.

Avis au Public

En vue d'éviter tout retard dans
l'acheminement des correspondances,
les expéditeurs sont instamment
priés d'indiquer le numéro de l'ar-
rondissement dans l'adresse des cor-
respondances pour Paris et le nom du
département dans l'adresse des cor-
respondances à destination des départe-
tements.

Caisse Nationale d'Épargne

AVIS

Un service de remboursements à vue
sur livrets de la Caisse nationale d'épargne
sera organisé, à partir du 1^{er} mars pro-
chain, dans tous les bureaux de poste et
établissements de facteur-receveur ; il
permettra aux déposants de toucher im-
médiatement les sommes dont ils auront
besoin alors que, quand ils demandent des
remboursements par poste, ils n'en reçoivent
le montant qu'après un délai de 24 à
48 heures auquel s'ajoute l'inconvénient
d'un double déplacement.

Le titulaire d'un livret ne pourra obtenir
des remboursements à vue que dans un
seul bureau de poste ou établissement de
facteur-receveur de son choix et après y
avoir été autorisé, une fois pour toutes,
par la Direction centrale ou la succursale
détenitrice de son compte courant. Quand
cette autorisation lui aura été accordée, il
conservera la faculté d'effectuer ses opé-
rations d'épargne dans tous les autres
bureaux sous la seule réserve que, lors-
qu'il s'agira de remboursements, ceux-ci
devront être exclusivement demandés et
autorisés par la poste.

Tout déposant qui désire bénéficier
des avantages du nouveau service devra
se présenter au bureau choisi, établir une
demande sur une formule spéciale et la
remettre à l'agent du guichet avec son
livret dont il lui sera donné reçu. Le livret,
revêtu par le service des comptes courants
d'une étiquette portant autorisation de
recevoir des remboursements à vue au
bureau désigné lui sera restitué dans le
plus bref délai possible, soit au guichet,
soit à domicile s'il en a fait la demande
au moment du dépôt.

Les personnes n'ayant pas de compte
ouvert à la Caisse nationale d'épargne
pourront demander l'autorisation d'ob-
tenir des remboursements à vue en même
temps qu'elles déposeront leur demande
de livret.

Les services de remboursements à vue et
de remboursements accélérés fonction-
nant actuellement au chef-lieu de certains
départements seront supprimés à dater
du 1^{er} mars.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Figeac Groupe Sportif, 1^{re} équipe, champion
d'Auvergne, contre Aviron Cadurcien (1).
Fumel-Libos (2) contre Aviron Cadurcien (2).

Après avoir longtemps attendu, le public
cadurcien sera heureux d'apprendre que
dimanche prochain deux grands matches
mettront en présence l'équipe de Figeac 1,
champion d'Auvergne, qui n'a pas pu ven-
dredi dernier contre notre 1^{re} équipe.

Ce match sera suivi par une rencontre
non moins intéressante qui mettra aux
prises l'Union Sportive Fumeloise 2 et l'A-
viron Cadurcien 2.

Le premier coup d'envoi sera donné à
2 heures très précises pour permettre à
l'équipe de Figeac de prendre le train de
Cahors.

Les 1^{ers} de ces rencontres, Figeac-Aviron
Cadurcien sera arbitré par M. Pasquie.
La partie Fumel-Aviron Cadurcien 2 sera
arbitrée par M. Vernet.

Nous engageons tous les sportifs cadur-

ciens, voire même les indifférents, à se
porter en masse au Stade Lucien Déprats
et ils assisteront à une belle démonstration
de rugby.

Malgré les sacrifices pécuniaires que
s'impose l'Aviron pour plaire à son public
et l'importance de ces deux matches les prix
des places ne sera pas augmenté.

AVENIR CADURCIEN

Programme du Dimanche 25 Février 1923
Conti-Cavalerie (p. r.) Kelsen.
La Souris Blanche, Clapson.
1^{re} audition (valse lente).
Le Préau Clercs, 1^{er} aud. (fant.) Hérold.
Charmant bijou, 1^{er} aud. (gav.) Andrieu.
Marche des petits pains (p. r.) Ilhier.
Altes Fénélon, de 15 h. à 16 h.

ROYAL-CINÉMA

Il sera projeté
SAMEDI 24 et DIMANCHE 25
Le Secret des Abîmes
Grand Drame sous les Mers
avec somptueuse mise en scène. Un des
plus beaux films parus à ce jour.

Catus

Foot-ball. — Dimanche dernier, l'équipe
de foot-ball Association Catusienne se
rencontra au Stade de Villary avec l'é-
quipe de Concorès. Malgré le temps épou-
vantable vent et pluie, et de nombreuses
absentions de joueurs, la séance fut in-
téressante et très disputée.

Catus gagne par trois points à zéro. Nos
jeunes athlètes méritent tous des félicita-
tions.
De nombreux publicistes qui se pressa-
rent autour du stade, ne lui a pas manqué ses
applaudissements.

Dimanche prochain 24, match amical
avec l'équipe de Labastide-du-Vert.

Cazals

Marché aux moutons. — Il est rappelé
aux propriétaires, éleveurs et marchands
de la région, qu'un marché aux moutons,
brebis ou moutons, gras ou d'élevage, a
été créé à Cazals et a lieu régulièrement
tous les jours de foire, le 27 de chaque
mois.

De nombreuses affaires s'y sont traitées
le jour de la dernière foire ; beaucoup
de marchands s'y étaient rendus, et ils re-
viendront la foire prochaine.

Les propriétaires de troupeaux ont donc
tout intérêt à y conduire les animaux
qu'ils désirent vendre. Ils assureront ainsi
la réussite d'un marché qui manquait
dans cette région d'élevage.

Vendeurs et marchands seront donc
nombreux le 27 prochain !
Des encouragements seront attribués
aux plus méritants.

Il ne sera perçu aucun droit de place.

Albas

Suicide. — La gendarmerie de Luzech
était informée, mardi, que le cadavre d'un
propriétaire d'Albas, nommé Jean-Pierre
Hébrard, dit Léon, âgé de 60 ans, avait
été découvert dans son étale. C'est l'épou-
se du défunt qui, surprise de ne pas
trouver son mari à la maison, se mit à sa
recherche et fit cette lugubre trouvaille.
M. Hébrard s'était pendu à l'aide d'une
corde neuve. Près du cadavre, on trouva
une échelle, sur laquelle le désespéré
avait dû monter pour se précipiter dans le
vide.

Des voisins, MM. Ljunio et Castanié,
accoururent en toute hâte au secours de
Mme Hébrard et coupèrent la corde avec la-
quelle le malheureux s'était pendu. Le
corps n'était pas encore refroidi, mais
tous les efforts faits pour l'ramener à la
vie furent vains.

M. le docteur Pellissier, appelé à exami-
ner le cadavre, a conclu à un mort volon-
taire par strangulation.

Calvignac

Accident. — M. Frédéric Gimbergues,
de Calvignac, ouvrier de l'entreprise Sym-
yon, qui travaillait avec une pioche au
fossé de la route, a reçu un éclat de pierre
dans un œil.

Un médecin, consulté, craint la perte de
l'œil. Nous espérons qu'il n'en sera rien
et souhaitons au blessé une prompte gué-
rison.

St-Martin-Labouval

Syndicat des planteurs de tabac. —
Dimanche dernier, les membres faisant
partie du syndicat des planteurs de tabac
se sont réunis à la mairie, sous la prési-
dence de M. Louis Pons, en vue de nom-
mer un délégué chargé de représenter le
syndicat au Congrès des planteurs, qui
aura lieu les 23, 24 et 25 mars, à Bor-
deaux.

L'assistance était nombreuse. A l'una-
nimité des membres présents, elle a
désigné M. Emile Flajauc, conseiller
municipal.

Soturac

Bureau de poste. — L'administration
des postes, le conseil municipal et le pro-
cureur de la maison où est installé
actuellement le bureau de poste, se sont
mis d'accord pour une nouvelle location
de 9 ans. Le bureau sera agrandi.

Puy-l'Évêque

Accident. — Le jeune René Labarthe,
apprenti bourellier, manipulait une car-
bine appartenant à son frère quand, sou-
dain, un coup partit et la charge de plomb,
faisant balte, lui traversa le pied droit.

Prayssac

Prix du pain. — Le prix du pain qui
était fixé à 0 fr. 95 le kilo, vient d'être éle-
vé, à partir du 16 courant, au prix de
1 fr. 10.

Camburac

Distinction. — Nous relovons avec plaisir
dans la liste des nouveaux chevaliers
du Mérite agricole, le nom de notre jeune
et dévoué maire, M. Paul Beaulieu.
Nos félicitations au nouveau promu,
déjà titulaire de la Croix de guerre avec
plusieurs citations.

St-Céré

Accident mortel. — Vendredi matin, à
11 heures, à la sortie des écoles, un groupe
d'enfants est allé grimper sur une remor-
que d'automobile garée sous les platanes,
place de la République.

Plusieurs d'entre eux étant montés sur
le brancard d'attache du véhicule, l'ont fait
basculer et le jeune Louis Ségurier, âgé de
12 ans s'est trouvé pris sous ce brancard.

On l'a porté chez ses parents mais, mal-
gré les soins immédiats qu'on lui a pro-
digés, il a succombé le lendemain matin.

Voire. — Notre foire du premier lundi de
carême a été assez importante malgré le
temps incertain de la matinée.

Tous les marchés étaient bien appro-
visionnés. Voici les cours pratiqués :
Bœufs de travail, de 2.600 à 3.400 fr. ;
bouvillons, de 1.500 à 2.000 fr. ; vaches
de travail, de 1.800 à 2.400 fr. ; génisses,
de 1.400 à 2.500 fr., le tout la paire ; bre-
bis d'élevage, de 70 à 80 fr. ; moutons, de
80 à 90 fr. ; porcelets, de 110 à 160 fr., le
tout la pièce. Porcs gras, de 320 à 350 fr.,
les 50 kilos. Veaux de boucherie, de 4 à
5 fr. le kilo, poids vif. Il y a eu une hausse
sur les bœufs de travail.

Le froment de 55 à 57 fr. ; le seigle,
40 fr. ; le sarrasin, 41 à 45 fr. ; l'avoine,
24 à 26 fr. ; le maïs, 62 fr. ; les haricots,
de 66 à 68 fr. ; les pommes de terre, de 17 à
20 fr., le tout les 80 litres. Les cerneaux,
de 4,50 à 5,50 le kilo.
Les poules, 3 fr. ; les poulets, 3,50, les
lapins domestiques, 1,60 ; le fromage du
cantal, 5 fr. ; le beurre, 8,50, le tout le demi-
kilo ; les œufs, 3,50 ; les petits fromages
du pays, 3,50, le tout la douzaine.

Terrou

Accident mortel. — Il y a une quinzaine
de jours, Lacom Firmin, de Ladirat, fut
victime d'un accident dans les circonstances
suivantes :

En compagnie de deux de ses voisins il
était en train de scier un tronç d'arbre sur
un terrain en pente raide ; à un moment
donné, une partie de l'arbre se détacha et
roula sur le malheureux, le projetant à
terre avec violence.

Ce n'est qu'après de longs et multiples
efforts qu'on parvint à le dégager ; l'im-
fortuné avait de nombreuses blessures sur
tout le corps et la colonne vertébrale bris-
ée.

Malgré tous les soins qui lui ont été
prodigués et après quinze jours d'horri-
bles souffrances il vient de mourir, à l'âge
de 39 ans, laissant une veuve et deux en-
fants.

Dans cette pénible circonstance, nous
adressons à la famille, nos bien vives con-
dolances.

Montfaucon

Arrestation. — La police mobile, sur
mandat d'arrêt de Villeneuve-sur-Lot, a
mis en état d'arrestation, à Montfaucon,
la femme Jeanne Lacroix, 22 ans, nomade,
mère de deux enfants, recherchée pour
vol. Elle a été conduite devant M. le pro-
cureur de la République, qui l'a immédia-
tement dirigée sur le parquet de Villeneu-
ve-sur-Lot, pour y répondre de l'inculpation
dont elle est l'objet.

Soulomès

Nos compatriotes. — M. Paul Caussanel,
ancien élève de l'École Normale d'Institu-
teurs du Lot, ancien instituteur stagiaire
à Pontanes-Lunegarde, ex-assistant au
Conservatoire National des Arts et
Métiers, est nommé professeur de Scien-
ces au Lycée de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Souillac

Syndicat de tourisme. — Nous apprenons
avec plaisir que la Fédération des
Syndicats d'initiative du tourisme dans le
Lot, tiendra sa réunion départementale à
Souillac, le 4 mars.

Est-ce qu'à cette occasion nous verrons
se constituer chez nous un syndicat de
tourisme comme il en existe déjà à Saint-
Céré, Martel et Rocamadour ? Nous le
souhaitons. Notre cité par sa situation à
l'embranchement de la ligne Paris-Tou-
louse et Sarlat-Aurillac, ajoutée à sa pro-
ximité des grottes de Lacave, du gouffre
de Padirac et de l'incomparable Rocama-
dour, est devenue un centre de tourisme
très fréquent.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

L'Affaire Froideville

PAR
André THEURIET
de l'Académie Française

DEUXIÈME PARTIE

III

Coiffée d'un petit feutre orné d'une
aile de geai, vêtue d'une légère robe
de soie bleue à mille raies, les mains
enfoncées dans un sautoir en-barque
de drap noisette, elle paraissait âgée
de dix-huit ans à peine. Blonde aux
cheveux crépelés, les yeux bleus
très vifs et très grands, le nez re-
troussé, la bouche spirituelle, elle
avait une physionomie à la fois éveillé
et ingénue, étonnée et mutine qui
faisait plaisir à voir. Tandis qu'elle
remontait allègrement le faubourg,
en jetant un regard distrait sur les
étalages, Lafontan, qui avait doublé
le pas, arriva derrière elle et, se
penchant au niveau du coquet feutre
gris, il murmura :

— Bonjour à la plus mignonne des
ingénues du Conservatoire !... Com-
ment se porte votre gracieuse per-
sonne ?

— Tiens, monsieur Lafontan,
s'écria-t-elle en lui tendant gentiment

les deux mains, en voilà de la veine !
Je pensais justement à vous.

— Et moi, je vous cherchais, ma
chère enfant, répondit-il sans lui lâ-
cher la main.

— Ça se trouve bien alors ! Mon
cher, je pioche mon concours de co-
médie, et entre temps je vais jouer
la *Petite Fadette* à un bénéfice, au
théâtre de la Tour d'Auvergne. C'est
pour après-demain ; il faut absolu-
ment que vous me promettiez de ve-
nir me voir et de m'écrire ensuite un
bout d'article dans votre journal.
C'est entendu, n'est-ce pas ?

— Soit, ma mignonne Angèle,
mais donnant donnant, j'ai aussi
quelque chose à vous demander.

— Quelque chose d'honnête, hein !
dit-elle avec une jolie moue pidi-
bonde, assaisonnée d'une ceillade très
friponne.

— Parbleu ! répliqua-t-il railleur.
Seulement, ce sera un peu long à
expliquer, et nous sommes mal ici
pour causer. Si vous voulez, nous
prendrons une voiture et je vous con-
terai mon affaire en route.

Il héla un cocher qui passait à vide,
ouvrit la portière et aida Mlle Angèle
à monter.

— Chez qui dois-je vous conduire ?
interrogea-t-il, toujours gouailleur.

— Mais chez mon père, monsieur !
s'exclama-t-elle avec une dignité effar-
ouchée et comique, rue Nollet, à Ba-
tignolles.

Mlle Angèle Pêche était la fille
d'un ancien commis d'ordre du mi-

nistère, auquel Lafontan avait jadis
rendu de menus services. Il en ren-
dait de plus importants à la jeune
personne en faisant passer de temps
à autre, sur elle, quelques lignes de
réclame dans le *Courrier des Théâ-
tres*. Lorsqu'Angèle se fut installée
près du journaliste et que le cocher
eut fouetté sa bête :